

# POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

## PLAN D'ACTION ANNUEL À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES



## BILAN DES RÉALISATIONS 2022 PLAN D'ACTION 2023



Adopté le 5 septembre 2023 par le conseil municipal

Résolution no 0860-09-23

En vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale

## Table des matières

Liste des acronymes.....	2
Portrait de la Ville de Drummondville.....	3
Portrait statistique.....	4
Membres du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle 2021 et 2022.....	6
Consultation de personnes handicapées et de leurs représentants.....	7
Bilan des réalisations 2022.....	8
Plan d'action 2023.....	26
Questions ou commentaires.....	38

## Liste des acronymes

AMM : Aide à la mobilité motorisée (fauteuil roulant, triporteur, quadriporteur)

APEHD : Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond

APHD : Association des personnes handicapées Drummond

AQDR C.-Q. : Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées Centre-du-Québec

ARLPHCQ : Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec

CAB : Centre d'action bénévole Drummond

CIUSSS MCQ : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

DI-TSA : déficience intellectuelle-trouble du spectre de l'autisme

MADA : Municipalité amie des aînés

MTQ : ministère des Transports du Québec

OPHQ: Office des personnes handicapées du Québec

PAU : Politique d'accessibilité universelle

PEA : Petits établissements accessibles

ROPHCQ : Regroupement des organismes pour personnes handicapées du Centre-du-Québec

SDC : Société de développement commercial

SHQ : Société d'habitation du Québec

SQ : Sûreté du Québec

## Portrait de la Ville de Drummondville

La Ville de Drummondville compte plus de 540 employés et un total de 81 945 citoyens en 2022 selon l'Institut de la statistique du Québec.

### Les installations de la Ville sont :

- Hôtel de ville et bâtiments municipaux
- 1 Bibliothèque
- Complexe sportif (tennis, badminton, gymnastique, ...) - intérieur
- Centre sportif Girardin (patinoire, terrain de soccer et piste d'athlétisme) - intérieur
- Complexe Marchand (Football, soccer, piste d'athlétisme) - extérieur
- 3 piscines intérieures et 8 piscines extérieures et 1 plage publique
- 2 arénas (le Centre Marcel-Dionne, domicile des Voltigeurs de Drummondville, et l'Olympia Yvan-Cournoyer)
- 2 patinoires réfrigérées (patinoire de la Seigneurie et patinoire Victor-Pepin)
- 17 patinoires extérieures non-réfrigérées ou sentiers glacés
- 4 sites de glissade en bois (hiver)
- Plus de 135 parcs
- Parc nautique Sainte-Thérèse (location d'embarcations)
- Plage publique (location d'embarcations)
- Sentiers de marches avec installations sanitaires
  - Parc Woodyatt (4 saisons)
  - Promenade Rivia (4 saisons) / Parc des Voltigeurs
  - Réserve naturelle du Boisé-de-la Marconi (4 saisons)
- Sentiers de raquette et fat bike – Forêt Drummond (La Courvalloise)
- Vaste réseau de pistes cyclables
- Traverse en ponton pour vélos et piétons
- Une piste de vélocross (BMX)
- 7 centres communautaires (camps de jour avec accompagnement pendant l'été)
- 10 terrains de baseball
- 1 Pavillon de la danse
- 2 jardins communautaires
- 2 sites de modules d'entraînement extérieur
- 12 terrains de pickleball extérieurs
- 2 parcs pour planches à roulettes
- 3 terrains de Shuffleboard
- 18 emplacements avec terrains de soccer
- 13 emplacements avec terrains de tennis
- 6 emplacements avec terrains de volleyball
- 18 emplacements ayant des installations sanitaires accessibles à la population
- 1 parc à chiens

### Les secteurs d'activités de la Ville sont les suivants :

- Art, culture et bibliothèque
- Activités et infrastructures de loisirs
- Événements populaires
- Transport en commun
- Développement social
  - Politiques d'accessibilité universelle, famille et aînés
  - Revitalisation urbaine intégrée de quartiers
  - Dossiers immigration et itinérance
- Capital humain
- Affaires juridiques et greffe
- Communications

- Développement et relations avec le milieu
- Finances et technologies de l'information
- Ingénierie et environnement
- Urbanisme
- Travaux publics
- Sécurité incendie et sécurité civile

## Portrait statistique

### Estimations de la population drummondvilloise avec incapacité en 2011

Les données les plus récentes spécifiquement pour Drummondville nous viennent de l'EQLAV<sup>1</sup> et datent 2010-2011. Des données plus récentes existent, mais elles sont globales à l'ensemble de la région administrative. Selon les données de 2011 à Drummondville, 33 % des personnes de 15 ans et plus ont une incapacité (légère, modérée ou grave). Chez 12 % de la population des 15 ans et plus, il s'agit d'une incapacité de niveau modéré ou grave, susceptible d'entraîner d'importantes répercussions dans la vie de tous les jours. Selon les données de l'EPLA<sup>2</sup>, on estime à 320 le nombre d'enfants de moins de 15 ans avec incapacité, soit une proportion de 3 % des enfants de ce groupe d'âge.

Les tableaux ci-dessous permettent de mieux connaître l'âge et le type d'incapacité déclaré chez les 15 ans et plus. Il est important de noter que ces données ne sont pas comparables avec les données précédentes (2006) sur le plan statistique en raison de différences conceptuelles et méthodologiques entre les enquêtes. Il n'en demeure pas moins que nous pouvons anticiper une croissance progressive des besoins en matière d'accessibilité, particulièrement dans le contexte de vieillissement de la population que nous connaissons actuellement.

#### Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon l'âge et le sexe, municipalité de Drummondville, Québec, 2011

	Femmes	Hommes	Total
<b>15 à 64 ans</b>	<b>6 445</b>	<b>6 970</b>	<b>13 415</b>
15 à 24 ans	1 130	1 355	2 485
25 à 49 ans	2 555	2 775	5 330
50 à 64 ans	2 760	2 845	5 605
<b>65 ans et plus</b>	<b>4 205</b>	<b>2 905</b>	<b>7 110</b>
65 à 74 ans	1 560	1 445	3 010
75 à 84 ans	1 565	995	2 555
85 ans et plus	1 080	465	1 545
<b>Total</b>	<b>10 650</b>	<b>9 875</b>	<b>20 525</b>

#### Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon le type d'incapacité et le sexe, municipalité de Drummondville, Québec, 2011

	Femmes	Hommes	Total
Audition	1 875	2 655	<b>4 530</b>
Vision	1 690	875	<b>2 565</b>
Parole	530	875	<b>1 405</b>
Mobilité	5 285	3 345	<b>8 630</b>
Agilité	5 630	4 400	<b>10 030</b>
Apprentissage	940	2 110	<b>3 050</b>

<sup>1</sup> Préparées par l'OPHQ, ces estimations sont basées, pour les personnes âgées de 15 ans et plus, sur l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement (EQLAV) 2010-2011.

<sup>2</sup> Préparées par l'OPHQ, ces estimations sont basées, pour les personnes âgées de moins de 15 ans, sur les taux provinciaux de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA).

Mémoire	2 000	1 415	<b>3 420</b>
Déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme	125	545	<b>670</b>
Psychologique	1 875	1 145	<b>3 020</b>
Indéterminée	905	1 085	<b>1 990</b>

N.B. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

Population totale en 2011 : 72 580

Population des 15 et plus en 2011 : 61 410

Population des moins de 15 ans en 2011 : 11 170

### Faits saillants :

Chez les drummondvillois de 15 ans et plus : (61 410 personnes)

- Globalement, les incapacités liées à la l'agilité (16 %) ou à la mobilité (14 %) sont les plus rapportées par la population. Suivent, en ordre décroissant, les incapacités suivantes : audition, mémoire, apprentissage, psychologique, vision, parole, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme.
- Les plus jeunes (15- 24 ans) rapportent principalement des difficultés d'apprentissage.
- Le taux d'incapacité augmente avec l'âge, particulièrement à partir de 50 ans : À Drummondville, 27 % des 65 ans et + et 62 % des 85 ans et + sont touchés par des incapacités modérées ou graves. Les principales incapacités chez les 65 ans et + sont, en ordre décroissant : agilité, mobilité, audition, mémoire et vision.

Chez les enfants de moins de 15 ans :

- 3 % des enfants drummondvillois (320) ont une incapacité passant de légère à très grave. De ce nombre, 150 ont une incapacité grave ou très grave.
- Les incapacités liées à un problème de santé chronique (230 enfants), de l'apprentissage (145 enfants) et de la déficience intellectuelle ou du trouble du spectre de l'autisme (130 enfants) sont le plus souvent rapportées.
- Dans les ressources œuvrant auprès des enfants, on remarque un phénomène d'accroissement du taux d'enfants ayant des troubles du comportement.

## Membres du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle 2022

Noms	Organisations, titre	Représentations et expertises en lien avec l'accessibilité
Carole Léger	Conseillère municipale du district no 4 Président du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déléguée du conseil municipal à l'accessibilité universelle et au vieillissement de la population</li> <li>- Membre du Comité de gestion des infrastructures, du territoire et de l'environnement</li> <li>- Membre du Chantier de suivi du plan d'action en habitation</li> <li>- Membre du Comité de sécurité publique de la MRC de Drummond</li> </ul>
Jeanne Beaubien	Coordonnatrice clinique, déficience physique adulte volet spécifique - maintien à domicile, rive-sud, CIUSSSMCQ	Déficiences physiques
Myriam Boucher	Éducatrice spécialisée, Association des traumatisés craniocérébraux MCQ	Séquelles subies à la suite d'un traumatisme craniocérébral
Clyde Crevier	Chef de division mobilité, Service des travaux publics	Plan de mobilité durable et le transport actif et collectif Infrastructures (circulation) et sécurité des déplacements Parent d'un enfant en situation de handicap
Danny Lauzière	Directeur, Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond	Parents d'enfants handicapés physiques, intellectuels et sensoriels Intégration des enfants handicapés
Daniel Mailhot (personne handicapée)	Directeur, Association des personnes handicapées Drummond	Membre du comité d'admission de Transport Diligence Président de l'ARLPHCQ Administrateur du comité des usagers des Services de réadaptation en déficience physique du CIUSSS MCQ Administrateur du ROPHCQ Administrateur de la SDC du quartier Saint-Joseph.
Éloïse Tremblay-Beauséjour	Chef des services, Intégration au travail et communautaire-zone sud, DI-TSA, CIUSSSMCQ	Déficience intellectuelle, troubles envahissants du comportement, santé mentale Intégration au travail et communautaire
Sylvie Allie	Agente, Politiques et programmes communautaires, Service des loisirs et de la vie communautaire	Coordonnatrice des comités de suivi des politiques : accessibilité universelle, familles et aînés (3 comités) Membre des tables locales : aînés

## Consultation de personnes handicapées et de leurs représentants

En 2017, des travaux de mise à jour de la Politique d'accessibilité universelle ont été faits en étroite collaboration avec les membres du comité de suivi. Ils ont partagé leur expérience dans les différents domaines qui touchent la qualité de vie des personnes handicapées ou en perte d'autonomie ainsi que des jeunes familles.

Nous avons fixé comme objectif de mieux identifier les besoins en lien avec les différents types d'incapacité afin d'offrir un environnement plus accessible à toutes et à tous. Pour y arriver, nous avons tenu une importante rencontre de consultation en mars 2017 où nous avons échangé avec quinze citoyennes et citoyens devant composer au quotidien avec des incapacités motrices, auditives et visuelles, avec des incapacités liées à la parole, à la mémoire, à la déficience intellectuelle, à l'autisme ou encore à certains troubles graves de santé mentale. Les échanges avec ces personnes en situation de handicap, ainsi qu'avec les cinq intervenants qui les accompagnaient, ont été d'une grande richesse. Ils ont permis non seulement de renouveler notre Politique, mais également de nous guider vers des actions concrètes à mettre en place au cours des prochaines années dans le but d'atteindre les objectifs fixés.

Toutes ces personnes ont gentiment accepté de nous prêter main-forte et nous ont permis de mieux saisir la réalité quotidienne, sur le terrain, des personnes en situation de handicap.

De plus, chaque année, nous tenons compte des commentaires et suggestions faites par les personnes en situation de handicap et les intervenants qui œuvrent auprès d'eux. Nous n'hésitons pas également à consulter les spécialistes des différents domaines d'activités afin de bien saisir les besoins et de déployer des actions en conséquence. Finalement, nous tenons compte des opportunités et nouvelles réalités observées dans le milieu.

## BILAN DES RÉALISATIONS 2022

### 1. ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE

#### OBSTACLES

1. Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes visé(e)s;
2. Lors des travaux de construction ou de rénovation des infrastructures, les normes minimales d'accessibilité sont appliquées, mais il y a parfois des omissions;
3. Certaines normes peuvent présenter tout de même des obstacles. De la sensibilisation et une intervention précoce dans un projet pourraient permettre leur bonification, à la lumière du vécu des citoyennes et citoyens visés;
4. Certains équipements pouvant améliorer l'accessibilité sont manquants dans les lieux publics et les infrastructures municipales;
5. Certains parcs et espaces verts, ainsi que leurs équipements, ne sont pas accessibles;
6. Une partie des citoyens et citoyennes visé(e)s ne connaît pas les lieux publics accessibles ainsi que les obstacles qu'ils pourraient rencontrer en les fréquentant.

#### OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les édifices publics accessibles;
2. Sensibiliser les professionnels;
3. Bonifier la réglementation;
4. Sensibiliser les propriétaires d'établissements;
5. Offrir de l'information sur les lieux et activités accessibles à Drummondville;

Cibles 2022	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2022
<p>1.1 <u>Édifice Francine-Ruest-Jutras</u> :</p> <p>Suivre la réalisation de l'affichage en lien avec les besoins des personnes en situation de handicap</p>	<p>Service des arts, de la culture et de la bibliothèque</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service des travaux publics</p>	<p>Services accessibles et parcours sans obstacles.</p>	<p>Avril 2022 – ouvre-portes extérieurs changés pour un modèle électrique. Malgré tout, ces portes présentent quelques défis.</p> <p>Toute la signalisation a été refaite à l'intérieur de la bibliothèque. Uniformisation des pictogrammes pour les ascenseurs, toilettes.</p>



			Accessibilité à la terrasse grâce à l'ajout d'un seuil adapté.
<p>Suivre le projet et les demandes de subvention pour l'aménagement d'une zone de détente et d'animation intergénérationnelle : PRIMADA, Fonds Desjardins, Fonds canadien de revitalisation des communautés</p> <p>Bibliomobile : en continu</p>			<p>Demande d'aide financière et début des plans pour l'aménagement d'une zone de détente à l'extérieur de la bibliothèque.</p>
		Service Biblio mobile disponible aux personnes en perte d'autonomie	Bibliomobile en pause depuis le début de la COVID. Projet en réflexion afin de revoir la formule.
<p>1.2 <u>Promenade Rivia :</u></p> <p>Vérifier les aménagements du comptoir de crème glacée et l'accès aux toilettes adjacentes (grand défi compte tenu de la dénivellation importante)</p> <p>S'assurer que les 2 toilettes chimiques soient accessibles (début et fin du parcours)</p> <p>Prolongement de la promenade Rivia vers le parc des Voltigeurs : Vérifier l'accessibilité à la phase 2 de la promenade Rivia / vérifier les aménagements afin de s'assurer un parcours sans obstacles (incluant l'accès au chalet Frédéric Back) et des aires de repos accessibles.</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service du développement et des relations avec le milieu</p>	Nouveaux aménagements et services accessibles.	<p>Des travaux ont été réalisés à l'été 2022.</p> <p>Les travaux sont complétés et tout est accessible.</p>
<p>1.3 <u>Service de navette en ponton entre les 2 rives :</u></p> <p>Évaluer les aménagements possibles permettant d'assurer un parcours sans obstacles : vers les 2 rives, aux quais, au ponton (porte/rampe d'accès)</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service des travaux publics</p>	Identifier s'il est possible de rendre les 2 sites et le ponton accessibles en AMN, malgré les grands défis	Un garde-corps a été installé. Alignement des sections afin de permettre l'embarquement des passagers de façon plus fluide.

<p>1.4 <u>Consultations publiques et séances du conseil :</u></p> <p>Assurer l'accès aux activités pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (parcours libre d'obstacles, locaux et services accessibles)</p> <p>Assurer l'accessibilité aux consultations publiques virtuelles via la plateforme web de la Ville (invitation, alternative en format papier, convivialité du site, etc.)</p>	<p>Service du développement et des relations avec le milieu</p> <p>Tous les services municipaux</p>	<p>Accès aux consultations et aux séances du conseil pour les personnes en situation de handicap</p>	<p>L'accessibilité au lieu physique des consultation et des séances du conseil est assurée en continu.</p> <p>Les consultations virtuelles sont disponibles en version papier au besoin. Un travail est déployé pour rendre l'expérience conviviale, facile et accessible à tous.</p>
<p>1.5 <u>Accessibilité aux services et infrastructures :</u></p> <p>Saisir toutes les occasions afin de rendre accessibles les nouvelles initiatives en cours d'année : nouveaux services et infrastructures, rénovations, événements publics, demandes des citoyens, observations des obstacles</p> <p>Vérifier les nouveaux projets selon les critères d'accessibilité aux infrastructures et aux aires de loisir et émettre des recommandations aux responsables.</p> <p>Collaborer aux projets en cours de réalisation, au besoin :</p> <p>Être à l'affût de l'évolution des priorités de la Fondation Bon départ : réitérer la demande pour le terrain de baseball accessible au parc Messier?</p> <p>Demande de subvention au fonds en accessibilité du gouvernement fédéral pour le projet de stade de baseball accessible universellement pour les spectateurs et les joueurs, incluant un espace spectateurs réservé, une surface de jeu synthétique, un abri des joueurs et des vestiaires</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Tous les services municipaux, selon les projets.</p>	<p>Nouveaux aménagements et services accessibles.</p>	<p>Il n'est pas encore possible de déposer une demande auprès de la Fondation Bon départ.</p>

<p>accessibles, etc. qui a été refusé en 2022 – voir pour une autre avenue de financement.</p> <p>Centre sportif Girardin universellement accessible pour les spectateurs et les joueurs, incluant des vestiaires accessibles (glace, terrain multisport, corridors de marche) : Réaliser l’affichage en incluant l’identification des services universellement accessibles.</p> <p>Parc de la Seigneurie : chalet universellement accessible (2020), accessibilité tenue en compte dans la sélection des modules de jeu, parcours sans obstacles, etc. Vérifier si le parcours extérieur est accessible.</p> <p>MADA et PAU : Projet de balades et de courses partagées destinées aux aînés en perte d’autonomie et aux personnes handicapées, grâce à l’utilisation des 10 fauteuils roulants adaptés Kartus. (CIUSSSMCQ, APEHD, Canimex) /Balades et courses partagées : suivre l’évolution du projet et collaborer au besoin.</p> <p>Budget participatif : projet de parc inclusif multisensoriel destiné aux enfants en situation de handicap (autisme, trisomie, déficience intellectuelle, handicap moteur), étape de la documentation et de la consultation / Faire le suivi des demandes de subventions (Fondations InterVal et la Canopée, Loisir sports CQ) - Réaliser les travaux.</p> <p>Parc Lauzon : évaluation des besoins pour adapter le chalet dans le but de faciliter la participation aux activités de basket adapté (plans et estimés réalisés) - Attacher le financement du projet au parc Lauzon au budget 2023</p> <p>S'assurer de l'accessibilité universelle dans les nouveaux projets 2022 :</p>			<p>Projet du Stade Desautels en cours. Nous en sommes à l’étape des plans.</p> <p>Au Centre sportif Girardin : Des modifications ont été apportées afin de permettre à un jeune marqueur vivant avec des incapacités physiques à se rendre plus facilement au banc des pointages. D'autres modifications sont à prévoir.</p> <p>Les travaux ont été réalisés au parc de la Seigneurie.</p> <p>Projet de Kartus en développement et qui pourrait se tenir en 2023.</p> <p>Parc inclusif multisensoriel : Les travaux sont en cours et seront terminés pour le printemps 2023.</p> <p>Réaliser l’évaluation des besoins en 2023.</p>
---	--	--	--

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénovation des toilettes publiques du chalet du parc Woodyatt</li> <li>• Nouveau chalet au parc Bellevue</li> <li>• Rénovation de la rampe d'accès au Centre Marcel Dionne</li> <li>• Nouvelle bâtisse du Centre communautaire Claude Nault</li> <li>• Rénovation des ateliers municipaux (toilettes, vestiaires, cafétéria) : inclure l'accessibilité universelle pour les employés (Damien Girard et Jérôme Blanchette).</li> </ul>			<p>Rénovation du parc Woodyatt : Travaux consistaient à faire de la peinture uniquement. La toilette adaptée, mais est souvent inaccessible. Elle soit être barrée en raison des méfaits qui y sont faits.</p> <p>Les travaux sont reportés à 2024 pour le chalet du parc Bellevue</p> <p>Des rénovations majeures sont prévues au Centre Marcel Dionne – la rampe d'accès est comprise dans ces rénovations. Aucune modification apportée jusqu'à maintenant.</p> <p>Les travaux sont en cours pour la construction du nouveau Centre communautaire Claude Nault.</p> <p>Les toilettes des ateliers municipaux sont accessibles. Les travaux ont été réalisés.</p>
<p>1.6 <u>Règlements d'urbanisme :</u></p> <p>Poursuivre la participation de Diana Ramirez au Comité consultatif d'urbanisme de la Ville.</p> <p>Politique de l'habitation : suivre les travaux d'élaboration du plan d'action en lien avec l'accessibilité.</p>	<p>Service de l'urbanisme APHD OPHQ (présentation de la loi, au besoin)</p>	<p>Meilleure compréhension des besoins des personnes handicapées par la sensibilisation des inspecteurs.</p>	<p>Mme Ramirez a participé au comité consultatif d'urbanisme de la Ville.</p> <p>Suivi des travaux d'élaboration du plan d'action.</p>
<p>1.7 <u>Aménagement des trottoirs :</u></p> <p>Effectuer les améliorations en fonction des problématiques et besoins :</p>	<p>Service de l'ingénierie</p>	<p>Mise en application des nouvelles</p>	

<p>Heriot/Marchand (2 descentes problématiques) Trottoir face aux locaux de Transport Diligence : à valider</p>	<p>Service des travaux publics</p>	<p>directives (dessin type)  Nombre d'aménagements conformes réalisés, parcours sans obstacles.</p>	<p>Les améliorations ont été réalisées.</p>
<p>1.8 <u>Sensibilisation des propriétaires du secteur commercial sur l'accessibilité :</u>  Appuyer le projet Opération Accessibilité+ de l'APHD : visites des commerces, bottin des ressources, promotion du programme Petits établissements accessibles, accompagnement et suivi / Porter une attention aux infrastructures touristiques.  Recevoir les permis acheminés par l'urbanisme (APHD) et rencontrer les promoteurs qui ont des projets de rénovation et de construction afin de les inciter à rendre les lieux accessibles (APHD)</p>	<p>APHD Travaux publics Service de l'urbanisme Service loisirs et vie communautaire</p>	<p>Nombre de visites de sensibilisation effectuées, suivis et aménagements concrétisés.  Meilleure compréhension des besoins des personnes en situation de handicap et augmentation du nombre de commerces accessibles.  Meilleure compréhension des besoins des personnes âgées au niveau de l'accessibilité et intégration des constats dans les actions.</p>	<p>Opération Accessibilité+ en 2022 :  Total d'évaluations faites : 130 (MRC) / indicateur moyen d'accessibilité de 30%, accessible avec de l'aide 40% et pas accessible 30%.  Enregistré dans le site web avec photos : 79 (60%).  26 restaurants visités. Total de restaurants dans le site avec photos : 87  2 vidéos pour faire la promotion de l'accessibilité universelle dans des émissions de télévision.  L'APHD a fait la promotion de l'accessibilité et participé à 23 rencontres du Conseil consultatif d'urbanisme de la Ville de Drummondville (Diana Ramirez)</p>
<p>1.9 <u>Bottin des lieux et établissements accessibles :</u>  Mettre à jour et bonifier le bottin « Drummondville accessible ». Entrées en continu. Infrastructures municipales : évaluer les éléments d'accessibilité à améliorer et identifier les actions.</p>	<p>APHD</p>	<p>Site mis à jour</p>	<p>Entrées et mises à jour en continu en lien avec l'Opération Accessibilité +  On constate sur le site internet des obstacles pour certaines infrastructures de la Ville.</p>

## 2. CIRCULATION ET TRANSPORT

### OBSTACLES

1. Certains espaces de stationnement réservés sont mal positionnés ou mal identifiés, tandis que d'autres ne répondent pas aux normes;
2. Les espaces réservés sont parfois occupés illégalement;
3. Les nombreux usagers de la voie publique (piétons, automobilistes, cyclistes, utilisateurs d'AMM) ne connaissent pas les droits et les obligations de chacun;
4. De plus en plus d'utilisateurs d'AMM circulent dans sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics avec leur appareil.
5. La population connaît mal la réalité vécue par les utilisateurs d'AMM ayant des incapacités, ainsi que l'importance de ces aides pour faciliter leur intégration et leur participation à la vie de la communauté.
6. Le service de transport en commun présente des obstacles pour les personnes ayant des incapacités et certains chauffeurs connaissent mal ces clientèles.
7. Le budget du transport adapté est limité, il faut conjuguer avec cette réalité tout en maximisant les services rendus.

### OBJECTIFS

1. Mettre aux normes les stationnements réservés afin d'assurer l'accès aux détenteurs de vignettes et afin de pouvoir appliquer la réglementation;
2. Améliorer la sécurité dans les déplacements, particulièrement pour les utilisateurs d'AMM;
3. Sensibiliser les chauffeurs du transport en commun aux besoins des personnes ayant des limitations;
4. Rendre le transport en commun plus accessible aux personnes handicapées ou en perte d'autonomie;
5. Collaborer au maintien et à l'amélioration du service de transport adapté.

Cibles 2022	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2022
<p>2.1 <u>Respect des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées</u> :</p> <p>Maintenir le parcours de vérification des stationnements réservés aux personnes handicapées (municipaux, commerciaux) par les préposés à la réglementation : respect des espaces, émission de constats, émission de billets de sensibilisation si l'affichage est non-</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire : stationnements</p> <p>Sûreté du Québec</p>	<p>Sensibilisation de la population et des commerçants et amélioration du respect des espaces réservés.</p>	<p>La vérification des stationnements réservés aux personnes handicapées est réalisée en continu.</p> <p>L'APHD poursuit l'émission de billets de sensibilisation auprès des automobilistes sans vignette</p>

conforme, communication des sites non conformes à l'APHD (commercial).			qui utilisent les stationnements réservés.
<p><u>2.2 Amélioration des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Analyser les projets de construction ou de réfection des stationnements municipaux et commerciaux (Service des travaux publics, chef de division mobilité), en lien avec l'ingénierie et l'urbanisme (circulation et mobilité : stationnements/trottoirs/rues)</p> <p>Finaliser la mise aux normes des stationnements municipaux : stationnement Raoul Couture</p> <p>Analyser les améliorations possibles dans le stationnement St-Frédéric</p> <p>Agir à titre de vigie : sensibiliser les déneigeurs sur l'entassement de la neige dans les cases de stationnements réservées.</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Travaux publics, division mobilité</p>	<p>Nombre de stationnements répondant aux normes.</p> <p>Nombre d'espaces ajoutés, améliorés et conformes.</p> <p>Amélioration des pratiques chez les déneigeurs.</p>	<p>Analyse des projets se fait en continu.</p> <p>Les travaux ont été exécutés pour le stationnement Raoul-Couture. Une case réservée aux personnes handicapées a été réalisée ainsi que le marquage et l'ajout de panneaux.</p> <p>Les travaux du stationnement de la place Saint-Frédéric sont réalisés</p> <p>Déneigement : rien à signaler</p>
<p><u>2.3 Rendre plus sécuritaires les déplacements des piétons, en portant attention aux besoins des personnes ayant des incapacités :</u></p> <p>Collaborer à la campagne « Courtoisie » (sensibilisation aux automobilistes, piétons, cyclistes et utilisateurs d'AMM). Campagne de sensibilisation à poursuivre.</p> <p>Ajouter des bancs accessibles dans les zones achalandées.</p> <p>Traverse des intersections en lien avec le handicap visuel : déployer les actions, au fur et à mesure que des réfections sont réalisées aux intersections (feux piétons et sonores, plaques podotactiles)</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service des communications</p> <p>Travaux publics, circulation routière</p> <p>Service du développement des relations avec le milieu</p>	<p>Amélioration du comportement des différents usagers de la voie publique.</p> <p>Meilleur sentiment de sécurité des piétons et autres usagers de la voie publique, particulièrement chez les personnes à mobilité réduite ou ayant des incapacités.</p> <p>Infrastructures accessibles et</p>	<p>Mise en valeur de 3 nouvelles vidéos Cour-toi-sie (passage piéton, cellulaire, vélo) près de la période de Pâques, fin mai et début juin</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bannières Web géolocalisées sur des plateformes de streaming vidéo</li> <li>- Vidéos diffusées sur Facebook</li> <li>- Vidéos diffusées sur Instagram</li> <li>- Bannière sur l'application mobile du journal L'Express</li> <li>- Publication Facebook du 2022-06-17 sur le projet-pilote de feux piétons en mode semi-protégé au coin St-Joseph/St-Jean</li> </ul>

<p>Suivre le déploiement du plan de mobilité durable, notamment au niveau des éléments concernant les personnes en situation de vulnérabilité : rue complète, accessibilité et confort des infrastructures piétonnes, entretien hivernal, cohabitation avec les différents usagers (incluant les AMM), formation en accessibilité universelle, accessibilité et confort du service de transport en commun (autobus, points d'arrêts, entretien hivernal), besoins et sécurité des usagers vulnérables, développement du réseau cyclable et multifonctionnel</p> <p>Former les employés municipaux œuvrant en planification, en gestion, en entretien et en surveillance des projets : aménagements piétons universellement accessibles (société logique). Signer l'entente avec la Société logique et former le personnel (6 mai).</p>		<p>confortables pour les usagers vulnérables.</p>	<p>- Publication Facebook du 2022-08-30 reprenant des conseils de Piétons Québec en vue de la rentrée scolaire</p> <p>L'installation et l'entretien des bancs sont réalisés en continu.</p> <p>Traverses des intersections sont analysées en continu.</p> <p>Le suivi du déploiement du plan de mobilité durable est fait en continu.</p> <p>Formation réalisée le 6 mai 2022. 8 personnes du Service de l'ingénierie; 4 personnes du Service des travaux publics; 6 personnes du Service de l'urbanisme.</p>
<p><u>2.4 « Règles de conduite des AMM » lorsqu'ils circulent sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics » :</u></p> <p>Poursuivre la diffusion des outils de sensibilisation: rassemblements, publics ciblés, chez les fournisseurs, en résidence pour personnes âgées, bulletin municipal, etc.</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire Service des communications APHD Résidences pour âgés Fournisseurs d'AMM</p>	<p>Amélioration du comportement des utilisateurs AMM.</p> <p>Amélioration des connaissances de la population sur les besoins des personnes circulant en AMM et sur les règles d'utilisation.</p>	<p>Des outils ont été distribués par l'APHD. Certains nécessitent une réimpression ou une mise à jour.</p>
<p><u>2.5 Accessibilité au service de transport en commun :</u></p> <p>Mettre en œuvre le plan quinquennal du MTQ, par exemple :</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire Centre d'action bénévole Drummond</p>	<p>Améliorations apportées au service.</p> <p>Réalisations d'aménagements accessibles, sans</p>	<p>Installation des abribus universellement accessible incluant 2 bancs intérieurs</p>



<p>- Ajouter des abribus accessibles et munis de bancs - Améliorer les surfaces aux points d'embarquement</p> <p>Produire un Guide d'aménagement des arrêts du transport en commun.</p> <p>Entretenir les liens avec le CIUSSSS MCQ : gestion des situations problématiques auprès de la clientèle (ex. : pertes cognitives, santé mentale).</p> <p>Poursuivre la formation sur l'utilisation du transport en commun destinée aux personnes âgées vulnérables: rencontres personnalisées par la travailleuse de milieu du Centre d'action bénévole.</p>	<p>CIUSSSS MCQ</p>	<p>obstacles et favorisant le transport actif.</p> <p>Meilleure compréhension du service de transport en commun, comportements sécuritaires dans les déplacements.</p> <p>Nombre d'accompagnements réalisés</p>	<p>Intersection boul. Saint-Joseph / Cockburn – parcours d'autobus 5</p> <p>Intersection Corriveau / Cockburn – Parcours d'autobus 3</p> <p>Les liens avec le CIUSSSS MCQ pour la gestion de situations problématiques est fait en continu</p> <p>6 accompagnements ont été réalisés cette année.</p>
<p><b>2.6 <u>Services de transport adapté :</u></b></p> <p>Au comité de suivi : être au courant des grands enjeux locaux en matière de transport adapté et intervenir si le comité en a la capacité.</p> <p>Préoccupation face au projet de développement du transport adapté dans 15 municipalités de la MRC : rencontrer les responsables de la MRC à ce sujet.</p> <p>Collaboration aux travaux du CIUSSSS MCQ pour un véhicule adapté partagé.</p> <p>Nommer un délégué de la Ville au CA de Transport Diligence.</p>	<p>Service de transport adapté, Transport Diligence</p>	<p>Maintien des liens avec Transport Diligence.</p>	<p>En continu</p> <p>Le projet de la MRC est à l'étude.</p> <p>Réflexion sur un projet pilote qui serait déployé dans tout le Centre-du-Québec</p> <p>Nancy Lussier (chef de division transport en commun, stationnement et contrôle réglementaire) siège au CA de Transport Diligence</p>

### 3. LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET TOURISME

#### OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles lorsqu'elles veulent participer aux activités de la communauté.
2. Les activités spécialisées sont offertes par des organismes qui ont des budgets restreints.

#### OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les activités accessibles et prévoir des conditions favorables à la participation des citoyens visés
2. Soutenir les actions et projets des organismes : aide financière, soutien à la réalisation d'activités de groupe.

Cibles 2022	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2022
<p>3.1 <u>Activités et événements populaires :</u></p> <p>Poursuivre la collaboration avec les promoteurs afin d'assurer le maximum d'accessibilité aux activités et aux événements populaires.</p> <p>Identifier et faire une promotion des activités universellement accessibles : auprès des personnes en situation de handicap et auprès de la population en général (brochure de la programmation estivale, bulletin, liens avec les organismes ciblés)</p> <p>Ajouter des cases de stationnement temporaires pour les personnes handicapées lors des événements sportifs très fréquentés.</p> <p>Réaliser le projet de balades et de courses partagées destinées aux aînés en perte d'autonomie et aux personnes handicapées, grâce à l'utilisation des 10 fauteuils roulants adaptés Kartus. (CIUSSS MCQ, APEHD, Canimex).</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service des loisirs</p> <p>APHD</p> <p>Promoteurs des festivals et d'événements populaires</p> <p>APEHD</p> <p>CIUSSS MCQ</p> <p>Canimex</p>	<p>Sites d'activité accessibles assurant la participation des personnes handicapées : services accessibles et parcours sans obstacles.</p> <p>Personnes handicapées et population en général informée sur l'accessibilité aux activités.</p>	<p>Très peu d'événements de rassemblement (pandémie)</p> <p>Festival de la poutine : espace spectateur réservé aux personnes handicapées et services accessibles</p> <p>Brochure estivale : identification des plateaux d'activités accessibles à l'aide du pictogramme international d'accessibilité</p> <p>En continu</p> <p>Début de la planification du projet des courses partagées.</p>



- Suivre les formations pertinentes permettant d'offrir un programme d'intégration adéquat, particulièrement en contexte de pandémie			
--	--	--	--

#### 4. COMMUNICATIONS

##### OBSTACLES

1. La population n'est pas suffisamment informée sur la réalité et le vécu des personnes vivant avec des incapacités ;
2. Les personnes vivant avec des incapacités n'ont pas toujours accès à l'information, car les communications ne sont pas toujours accessibles.
3. Les sites et les activités accessibles aux personnes handicapées sont de plus en plus nombreux, mais les personnes qui pourraient en bénéficier en sont-elles informées?

##### OBJECTIFS

1. Accroître les communications ;
2. Rendre les communications davantage accessibles.
3. Faire connaître les sites et les activités accessibles.

Cibles 2021	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2021
<p>4.1 <u>Communications municipales et des partenaires :</u></p> <p>Diffuser la Politique d'accessibilité universelle révisée.</p> <p>Informar la population sur les réalisations de la Ville en matière d'accessibilité et sur les projets en cours.</p> <p>Accroître la diffusion d'information sur les activités accessibles : Ville et organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap. (Voir le point 3.1)</p> <p>Diffuser le projet des affiches à colorier « Ma ville inclusive » et le guide : écoles, organismes, etc.</p>	<p>Service des communications</p> <p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p> <p>Organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap.</p>	<p>Diffusion de l'information auprès de la population et des personnes ayant des incapacités.</p>	<p>Diffusion de la Politique en continu : site web et présentoirs (hôtel de ville, bibliothèque)</p> <p>Diffusion du bilan et du plan d'action annuel via le site web de la Ville et diffusion d'un communiqué de presse</p> <p>Publication Facebook le 2022-05-02 sur le bilan des réalisations en accessibilité universelle 2021 (vidéo avec Jonathan Guay et Carole Léger)</p> <p>- Publication Facebook le 2022-06-01 sur une formation offerte aux employés de la Ville</p> <p>Activité sous le thème de Drummondville, ville inclusive, s'est</p>

			tenue les 20-21 août 2022 en présence de l'artiste Jean-René Douville Tessier. Gens invités à venir ajouter leur couleur à l'œuvre qui illustre les bâtiments et les lieux significatifs de Drummondville dont les lieux accessibles universellement.
<p>4.2 <u>Site internet municipal et activités de communications des services municipaux :</u></p> <p>Agir à titre de vigie : intégrer le souci des communications accessibles auprès des services municipaux et des mandataires.</p> <p>Collaborer à la refonte du site internet municipal, au besoin.</p>	<p>Service des communications</p> <p>Services municipaux</p> <p>Mandataires</p>	<p>Information et documents publics accessibles.</p>	<p>En février 2022, une nouvelle mouture du bulletin municipal a été lancée. Celle-ci comporte notamment une police d'écriture plus grande pour faciliter la lecture des personnes vieillissantes. Qui plus est, le format du bulletin municipal a été agrandi, de 8,5 x 11po à 11 x 11,5po, ce qui améliore encore plus la lisibilité, et la police de caractère choisie est sans empattement, donc universelle.</p> <p>Plusieurs actions de communication sont initiées sur les plateformes numériques de la Ville, mais une attention particulière est toujours accordée aux personnes qui ne sont pas branchées. À titre d'exemple, lors du lancement de l'InfoDMV (2022-12-07), il a été précisé qu'un nouvel outil de communication était maintenant disponible, à savoir des alertes par téléphone. Ainsi, une citoyenne ou un citoyen ne disposant pas de l'Internet peut recevoir des alertes grâce à la synthèse vocale.</p>

## 5. CONNAISSANCE DES BESOINS DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES ET SENSIBILISATION

### OBSTACLES

1. Le plan d'action répond aux besoins des personnes ayant une incapacité physique, mais moins d'actions sont prévues pour les personnes ayant d'autres types d'incapacité.
2. Les services municipaux connaissent mal les services disponibles et les besoins en lien avec les différentes incapacités.

### OBJECTIFS

1. Mieux comprendre la nature des différentes incapacités, ainsi que les obstacles rencontrés, afin d'intégrer ces préoccupations dans nos actions futures.
2. Informer et sensibiliser les services municipaux.

Cibles 2022	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2022
<p>5.1 <u>Compréhension de la réalité du handicap</u> :</p> <p>Intégrer les besoins des citoyens ayant différentes incapacités dans les actions en accessibilité universelle (motrice, auditive, visuelle, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme, trouble grave de santé mentale, troubles de la mémoire et incapacité de la parole et du langage).</p> <p>Inviter de nouveaux représentants des organismes au comité de suivi :</p> <p>S'assurer que le comité de suivi soit représentatif de différentes incapacités et consulter des spécialistes au besoin.</p> <p>Participer aux formations pertinentes et à la rencontre provinciale annuelle « Municipalités accessibles ».</p>	<p>Organismes du milieu</p> <p>Services municipaux</p>	<p>Meilleure connaissance des besoins des différentes clientèles afin d'intégrer des mesures appropriées.</p> <p>Informations pertinentes transmises aux services municipaux.</p>	<p>Aucune rencontre tenue après le départ de la personne responsable de la PAU à la Ville de Drummondville en avril 2022. Embauche en janvier 2023.</p>

## 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### OBSTACLES

1. Les personnes ayant des incapacités sont souvent plus vulnérables en situation d'urgence.

### OBJECTIFS

1. Mettre en place des mesures préventives et des interventions qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes ayant des incapacités.

Cibles 2022	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2022
<p>6.1 <u>Collaborer à l'élaboration des différents plans des mesures d'urgence et à leur déploiement, au besoin.</u></p> <p>Participer activement au développement des plans d'action spécifiques en tenant compte des besoins des personnes en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap pour la mission « aide aux sinistrés » :</p> <p>Hébergement et Centre d'aide multiservices :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compléter l'élaboration des activités et tâches</li> <li>- Établir la liste des besoins en ressources humaines et matérielles, incluant les spécialistes locaux</li> </ul> <p>Poursuivre les démarches en vue de la possible création du répertoire : inscription des personnes handicapées au 911 (défi de l'inventaire).</p> <p>Relier le projet aux mesures d'urgence, si possible.</p>	<p>Service incendie et sécurité civile</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Tous les services municipaux</p> <p>CIUSSS MCQ</p>	<p>Mesures spécifiques répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap.</p>	<p>La participation aux plans d'action est fait en continu.</p>

## 7. EMPLOI

### OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles à leur intégration en emploi.

### OBJECTIFS

- 1 Favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'administration municipale.

<b>Cibles 2022</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Indicateurs de réussite</b>	<b>Bilan 2022</b>
<p>7.1 <u>Se conformer à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.</u></p> <p>Appliquer la loi</p> <p>Embaucher un(e) étudiant(e) ayant une incapacité physique (été 2021)</p> <p>Faire des démarches en vue de l'intégration éventuelle d'une personne ayant un handicap intellectuel dans le Service des loisirs</p>	<p>Service du capital humain</p> <p>Services loisirs et de la vie communautaire</p>	<p>Application des mesures de la loi</p>	<p>La conformité à la loi est faite en continu.</p>
<p>7.2 <u>Collaborer à la mise en place des mesures facilitant l'intégration et le maintien en emploi dans l'appareil municipal, au besoin. :</u></p> <p>Selon les besoins</p>	<p>Service du capital humain</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p>	<p>Mise en place des conditions favorables à l'intégration et au maintien en emploi</p>	<p>Au besoin</p>

## 8. COLLABORATION ET CONCERTATION

### OBSTACLES

1. Sans le maintien des liens de collaboration et de concertation avec l'ensemble des organismes et des intervenants œuvrant auprès des personnes handicapées, la mise en place des actions risque d'être inadéquate.

### OBJECTIFS

1. Mobiliser les acteurs en matière d'accessibilité universelle afin de bénéficier de leur expertise et partager l'expérience municipale avec les différents partenaires.

<b>Cibles 2022</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Indicateurs de réussite</b>	<b>Bilan 2022</b>
<p>8.1 <u>Maintenir le comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle et déposer au conseil municipal un bilan annuel de ses activités et un plan d'action annuel.</u></p>	<p>Conseiller municipal répondant de l'accessibilité universelle</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p>	<p>Comité de suivi actif</p> <p>Transmission des documents nécessaires à l'OPHQ</p>	<p>En continu</p>



	Membres du comité de suivi de la PAU		
<p>8.2 <u>Arrimer la Politique d'accessibilité universelle aux différentes politiques et plans d'action municipaux</u> :</p> <p>Familles, aînés, activité physique et loisir, culture, mobilité durable, sécurité civile, transport, approvisionnement, etc.</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Tous les services municipaux</p>	<p>Approche transversale : application des mesures en accessibilité dans tous les champs d'action de la Ville.</p>	En continu
<p>8.3 <u>Prioriser, lorsque cela est possible, l'achat ou la location de biens et de services les plus accessibles, et ce, en tenant compte de l'ensemble des types d'incapacités</u></p> <p>Appliquer la politique, notamment au niveau de la dimension sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Produits tenant compte de l'accessibilité aux personnes vivant avec un handicap</li> <li>- Fournisseur permettant la réinsertion sociale et/ou l'emploi de personnes vivant avec un handicap.</li> </ul>	<p>Service de l'approvisionnement</p> <p>Tous les services municipaux</p>	<p>Application de la politique et des critères préconisés, notamment au niveau de la dimension sociale</p>	Application de la Politique en continu
<p>8.4 <u>Consulter les partenaires spécialistes afin de faire les meilleurs choix d'équipement ou d'aménagement.</u></p> <p>Selon les besoins</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>CIUSSSS MCQ</p> <p>APHD</p> <p>APEHD</p>	<p>Équipements et aménagements répondant aux besoins des personnes ayant des incapacités.</p>	En continu

BUDGET : Les différents services municipaux assument les coûts des travaux et activités mis en place dans le cadre de l'accessibilité.

## PLAN D'ACTION 2023

### 1. ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE

#### OBSTACLES

1. Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes visé(e)s;
2. Lors des travaux de construction ou de rénovation des infrastructures, les normes minimales d'accessibilité sont appliquées, mais il y a parfois des omissions;
3. Certaines normes peuvent présenter tout de même des obstacles. De la sensibilisation et une intervention précoce dans un projet pourraient permettre leur bonification, à la lumière du vécu des citoyennes et citoyens visés;
4. Certains équipements pouvant améliorer l'accessibilité sont manquants dans les lieux publics et les infrastructures municipales;
5. Certains parcs et espaces verts, ainsi que leurs équipements, ne sont pas accessibles.
6. Une partie des citoyens et citoyennes visé(e)s ne connaît pas les lieux publics accessibles ainsi que les obstacles qu'ils pourraient rencontrer en les fréquentant.

#### OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les édifices publics accessibles;
2. Sensibiliser les professionnels;
3. Bonifier la réglementation;
4. Sensibiliser les propriétaires d'établissements;
5. Offrir de l'information sur les lieux accessibles à Drummondville.
6. Assurer l'accès aux séances du conseil et aux consultations publiques.

Cibles 2023	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>1.1 <u>Édifice Francine-Ruest-Jutras</u> :</p> <p>Poursuivre les démarches afin d'assurer la pleine accessibilité aux services (bibliothèque, organismes, espace bureaux) notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier si les ouvre-portes automatiques pourraient être améliorés afin d'en assurer la fiabilité.</li> <li>- Évaluation des travaux et de la signalisation par l'APHD.</li> <li>- Suivre les travaux du projet d'aménagement d'une zone de détente et d'animation intergénérationnelle et accessible dans le jardin de l'édifice.</li> </ul>	<p>Service des arts, de la culture et de la bibliothèque</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>APHD</p> <p>Service des travaux publics</p>	<p>Services accessibles et parcours sans obstacles.</p>

<p>Développer une façon de faire pour faciliter le processus de bibliomobile – évaluer les besoins et prendre en compte les enjeux financiers et en ressources humaines.</p>		<p>Accessibilité universelle à la zone de détente</p> <p>Service Biblio mobile disponible aux personnes en perte d'autonomie</p>
<p>1.2 <u>Promenade Rivia :</u> Réaliser une tournée afin de vérifier les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagements du comptoir de crème glacée et l'accès aux toilettes adjacentes (grand défi compte tenu de la dénivellation importante)</li> <li>• Les 2 toilettes chimiques (début et fin du parcours)</li> <li>• Prolongement de la promenade Rivia vers le parc des Voltigeurs : vérifier les aménagements afin de s'assurer un parcours sans obstacles (incluant l'accès au chalet Frédéric Back) et des aires de repos accessibles</li> </ul> <p>- Évaluer la possibilité d'installer une toilette adaptée au parc des Voltigeurs.</p> <p>- Vérifier la possibilité de rendre accessible le stationnement de la Rivia (Pont de la Traverse). Actuellement surface en grosses pierres – difficile de circuler pour les personnes à mobilité réduite.</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service du développement et des relations avec le milieu</p>	<p>Nouveaux aménagements et services accessibles.</p>
<p>1.3 <u>Service de navette en ponton entre les 2 rives :</u> Évaluer les améliorations permettant d'assurer un parcours sans obstacles : vers les 2 rives, aux quais, au ponton (porte/rampe d'accès)</p> <p>Identifier s'il est possible de rendre les 2 sites et le ponton accessibles en AMM, malgré les grands défis</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service des travaux publics</p>	<p>Étude et évaluations réalisées.</p>
<p>1.4 <u>Consultations publiques et séances du conseil :</u> Assurer l'accès aux activités pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (parcours libre d'obstacles, locaux et services accessibles)</p>	<p>Service du développement et des relations avec le milieu</p> <p>Tous les services municipaux</p>	<p>Accès aux consultations et aux séances du conseil pour les personnes en situation de handicap</p>

<p>Assurer l'accessibilité aux consultations publiques virtuelles via la plateforme web de la Ville (invitation, alternative en format papier, convivialité du site, etc.)</p>		
<p>1.5 <u>Accessibilité aux services et infrastructures :</u></p> <p>Saisir toutes les occasions afin de rendre accessibles les nouvelles initiatives en cours d'année : nouveaux services et infrastructures, rénovations, événements publics, demandes des citoyens, observations des obstacles</p> <p>Vérifier les nouveaux projets selon les critères d'accessibilité aux infrastructures et aux aires de loisir et émettre des recommandations aux responsables.</p> <p>Collaborer aux projets en cours ou à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rester à l'affût de subventions pour adapter le terrain de baseball au Parc Messier.</li> <li>- Faire le suivi des travaux du futur stade de baseball Jacques-Desautels</li> <li>- Réaliser une évaluation des améliorations à apporter au Centre Girardin afin qu'il soit parfaitement accessible (comptoir du casse-croûte, tables, portes, espace spectateurs, garde-corps).</li> <li>- Évaluer les travaux au parc de la Seigneurie.</li> <li>- Finaliser et évaluer les travaux du parc Rachel (parc multisensoriel).</li> <li>- Évaluer les travaux souhaités au parc Lauzon.</li> <li>- Trouver une solution pour les toilettes adaptées très souvent barrées au parc Woodyatt (squatteurs, méfaits).</li> <li>- Faire le suivi des futurs travaux pour le parc Bellevue (chalet).</li> <li>- Faire le suivi des futurs travaux majeurs au Centre Marcel Dionne.</li> <li>- Faire le suivi des travaux du parc multigénérationnel de la bibliothèque.</li> <li>- Visiter les installations du Centre communautaire de loisirs Claude-Nault.</li> <li>- Veiller à l'accessibilité du centre communautaire Saint-Joachim</li> <li>- Participer à la réflexion des travaux projetés au centre-ville.</li> </ul>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Tous les services municipaux, selon les projets.</p> <p>APHD</p>	<p>Nouveaux aménagements et services accessibles.</p> <p>Évaluations réalisées</p>

<p>Réaliser l'évaluation de l'accessibilité universelle de l'Hôtel de ville et des autres infrastructures de la Ville et publier les informations sur le site Drummondville Accessible qui est administré par l'APHD.</p>		
<p><b>1.6 <u>Règlements d'urbanisme :</u></b></p> <p>Poursuivre la participation de Diana Ramirez au comité consultatif d'urbanisme de la Ville.</p> <p>Poursuivre la sensibilisation à l'accessibilité universelle réalisée par l'APHD auprès des entrepreneurs.</p>	<p>Service de l'urbanisme APHD OPHQ (présentation de la loi, au besoin)</p>	<p>Meilleure compréhension des besoins des personnes handicapées par la sensibilisation des personnes ressources.</p>
<p><b>1.7 <u>Aménagement des trottoirs :</u></b></p> <p>Effectuer les améliorations en continu en fonction des problématiques et besoins.</p> <p>Appliquer les principes du <a href="#">guide de conception de rues complètes</a> et du <a href="#">plan de mobilité durable 2020-2040</a>.</p>	<p>Service de l'ingénierie Service des travaux publics</p>	<p>Mise en application des nouvelles directives (dessin type)</p> <p>Nombre d'aménagements conformes réalisés, parcours sans obstacles.</p>
<p><b>1.8 <u>Sensibilisation des propriétaires du secteur commercial sur l'accessibilité :</u></b></p> <p>Appuyer le projet Opération Accessibilité+ de l'APHD : visites des commerces, bottin des ressources, promotion du programme Petits établissements accessibles, accompagnement (aménagements, programme PEA) et suivi.</p> <p>Recevoir les permis acheminés par l'urbanisme (APHD) et rencontrer les promoteurs qui ont des projets de rénovation et de construction afin de les inciter à rendre les lieux accessibles (APHD).</p>	<p>APHD Travaux publics Service de l'urbanisme Service loisirs et vie communautaire</p>	<p>Nombre de visites de sensibilisation effectuées, suivis et aménagements concrétisés.</p> <p>Meilleure compréhension des besoins des personnes en situation de handicap et augmentation du nombre de commerces accessibles.</p>
<p><b>1.9 <u>Bottin des lieux et établissements accessibles :</u></b></p> <p>Mettre à jour et bonifier le bottin « Drummondville accessible » (APHD).</p> <p>Créer une nouvelle plateforme pour « Drummondville accessible » (réaliser par l'APHD).</p> <p>Vérifier la possibilité de mettre en évidence la plateforme «Drummondville accessible» sur le site internet de la Ville.</p>	<p>APHD Service des communications</p>	<p>Site mis à jour Site mieux promu</p>

## 2. CIRCULATION ET TRANSPORT

### OBSTACLES

1. Certains espaces de stationnement réservés sont mal positionnés ou mal identifiés, tandis que d'autres ne répondent pas aux normes;
2. Les espaces réservés sont parfois occupés illégalement;
3. Les nombreux usagers de la voie publique (piétons, automobilistes, cyclistes, utilisateurs d'AMM) ne connaissent pas les droits et les obligations de chacun;
4. De plus en plus d'utilisateurs d'AMM circulent dans sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics avec leur appareil.
5. La population connaît mal la réalité vécue par les utilisateurs d'AMM ayant des incapacités, ainsi que l'importance de ces aides pour faciliter leur intégration et leur participation à la vie de la communauté.
6. Le service de transport en commun présente des obstacles pour les personnes ayant des incapacités et certains chauffeurs connaissent mal ces clientèles.
7. Le budget du transport adapté est limité, il faut conjuguer avec cette réalité tout en maximisant les services rendus.

### OBJECTIFS

1. Mettre aux normes les stationnements réservés afin d'assurer l'accès aux détenteurs de vignettes et afin de pouvoir appliquer la réglementation;
2. Améliorer la sécurité dans les déplacements et le comportement des usagers de la voie publique, notamment chez les utilisateurs d'AMM;
3. Sensibiliser les chauffeurs du transport en commun aux besoins des personnes ayant des limitations;
4. Rendre le transport en commun plus accessible aux citoyens et citoyennes visé(e)s;
5. Collaborer au maintien et à l'amélioration du service de transport adapté.

Cibles 2023	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>2.1 <u>Respect des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Maintenir le parcours de vérification des stationnements réservés aux personnes handicapées (municipaux, commerciaux) par les préposés à la réglementation : respect des espaces, émission de constats, émission de billets de sensibilisation si l'affichage est non-conforme par l'APHD, communication des sites et affichages non conformes à l'APHD (commercial).</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire : stationnements</p> <p>Sûreté du Québec</p>	<p>Sensibilisation de la population et des commerçants et amélioration du respect des espaces réservés.</p>
<p>2.2 <u>Amélioration des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p>	

<p>Analyser les projets de construction ou de réfection des stationnements municipaux et commerciaux (Service des travaux publics (surintendant à la circulation), en lien avec l'ingénierie et l'urbanisme (circulation et mobilité : stationnements/trottoirs/rues)</p> <p>Étudier la faisabilité de stationnements pour les AMM dans les projets futurs de la Ville.</p> <p>Agir à titre de vigie : sensibiliser les déneigeurs sur l'entassement de la neige dans les cases de stationnements réservées. Rencontre avant le période hivernale.</p>	<p>Travaux publics, division mobilité</p>	<p>Nombre d'espaces ajoutés, améliorés et conformes.</p> <p>Amélioration des pratiques chez les déneigeurs.</p>
<p><u>2.3 Rendre plus sécuritaires les déplacements des piétons, en portant attention aux besoins des personnes ayant des incapacités :</u></p> <p>Collaborer à la campagne « Courtoisie», (sensibilisation aux automobilistes, piétons, cyclistes et utilisateurs d'AMM). Mise en place d'un nouveau volet en 2023.</p> <p>Ajouter en continu des bancs accessibles dans les zones achalandées.</p> <p>Traverse des intersections en lien avec le handicap visuel : déployer les actions, au fur et à mesure que des réfections sont réalisées aux intersections (feux piétons et sonores, plaques podotactiles).</p> <p>Suivre le déploiement du <a href="#">plan de mobilité durable</a>, notamment au niveau des éléments concernant les personnes en situation de vulnérabilité : rue complète, accessibilité et confort des infrastructures piétonnes, entretien hivernal, cohabitation avec les différents usagers (incluant les AMM), formation en accessibilité universelle, accessibilité et confort du service de transport en commun (autobus, points d'arrêts, entretien hivernal), besoins et sécurité des usagers vulnérables, développement du réseau cyclable et multifonctionnel.</p> <p>Former les employés municipaux œuvrant en planification, en gestion, en entretien et en surveillance des projets : aménagements piétons universellement accessibles.</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service des communications</p> <p>Travaux publics, circulation routière</p> <p>Service du développement des relations avec le milieu</p>	<p>Amélioration du comportement des différents usagers de la voie publique.</p> <p>Meilleur sentiment de sécurité des piétons et autres usagers de la voie publique, particulièrement chez les personnes à mobilité réduite ou ayant des incapacités.</p> <p>Infrastructures accessibles et confortables pour les usagers vulnérables.</p>
<p><u>2.4 « Règles de conduite des AMM » lorsqu'ils circulent sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics » :</u></p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service des communications</p>	<p>Amélioration du comportement des utilisateurs AMM.</p> <p>Amélioration des connaissances de la population sur les besoins des</p>





### 3. LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET TOURISME

#### OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles lorsqu'elles veulent participer aux activités de la communauté.
2. Les activités spécialisées sont offertes par des organismes qui ont des budgets restreints.
3. Les citoyens et citoyennes visé(e)s ne connaissent pas les activités accessibles.
4. Les sites et les activités accessibles aux personnes handicapées sont de plus en plus nombreux, mais les personnes qui pourraient en bénéficier en sont-elles informées?

#### OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les activités accessibles et prévoir des conditions favorables à la participation des citoyens visés.
2. Soutenir les actions et projets des organismes : aide financière, soutien à la réalisation d'activités de groupe.
2. Offrir de l'information sur les activités accessibles à Drummondville.

Cibles 2023	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>3.1 <u>Activités et événements populaires :</u></p> <p>Poursuivre la collaboration avec les promoteurs afin d'assurer le maximum d'accessibilité aux activités et aux événements populaires.</p> <p>Identifier et faire une promotion des activités universellement accessibles : auprès des personnes en situation de handicap et auprès de la population en général (brochure de la programmation estivale, bulletin, liens avec les organismes ciblés)</p> <p>Ajouter des cases de stationnement temporaires pour les personnes handicapées lors des événements très fréquentés.</p> <p>Réaliser le projet de balades et de courses partagées destinées aux aînés en perte d'autonomie et aux personnes handicapées, grâce à l'utilisation de Kartus. (CIUSSSMCQ, APEHD, Canimex)</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service des loisirs</p> <p>APHD</p> <p>Promoteurs des festivals et d'événements populaires</p> <p>APEHD</p> <p>CIUSSSMCQ</p> <p>Canimex</p> <p>Service des arts, culture et bibliothèque</p>	<p>Sites d'activité accessibles assurant la participation des personnes handicapées : services accessibles et parcours sans obstacles.</p> <p>Personnes handicapées et population en général informée sur l'accessibilité aux activités.</p> <p>Nombre de participants au projet de courses partagées.</p>
<p>3.2 <u>Maintenir des modalités d'appui aux activités de loisir s'adressant aux personnes handicapées :</u></p> <p>Soutenir financièrement les 11 organismes offrant des activités</p>	<p>Service des loisirs et vie communautaire</p> <p>ARLPH (provincial et C.-du-Q.)</p>	<p>Activités accessibles et assurant la pleine participation des personnes handicapées.</p>

<p>Soutenir les organismes en facilitant la réalisation d'activités, au besoin.</p> <p>Informers les mandataires et les organisateurs d'événement sur de la Carte d'accompagnement loisir (CAL) et inciter les organisations locales à y adhérer afin d'assurer la gratuité aux accompagnateurs</p> <p>Réfléchir à un processus permettant de rendre disponibles, pour les organismes et la population les différents équipements de loisirs adaptés disponibles dans la communauté, par exemple, les fauteuils sportifs et les vélos adaptés (voir l'initiative de Victoriaville).</p> <p>Si pertinent, utiliser les programmes de subventions pour faire l'acquisition de nouveaux équipements adaptés (ex. : luges de ski de fond et de hockey, joëlette, etc.)</p> <p>Appuyer les camps de jour dans leurs actions visant l'intégration, dans les camps de jour, des enfants ayant des besoins particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir financièrement les mandataires (centres communautaires) dans l'intégration des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers.</li> <li>- Poursuivre les activités du comité d'analyse des demandes d'intégration (Centre de services scolaire des Chênes, CIUSSS, ARLPHCQ, Centre Normand Léveillé, Ville)</li> <li>- Poursuivre la collaboration au projet pilote d'accompagnement dans l'implantation du guide de référence <i>Vers une intégration réussie dans les camps de jour</i> de l'AQLPH.</li> <li>- Suivre les formations pertinentes permettant d'offrir un programme d'intégration adéquat.</li> </ul>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Centres communautaires</p>	<p>Appui aux camps de jour : soutien financier, comité d'analyse des demandes d'intégration, concertation, support au besoin</p> <p>Formations pertinentes afin d'offrir un programme adéquat</p>
---	---	---

#### 4. COMMUNICATIONS

##### OBSTACLES

1. La population n'est pas suffisamment informée sur la réalité et le vécu des personnes vivant avec des incapacités ;
2. Les personnes vivant avec des incapacités n'ont pas toujours accès à l'information, car les communications ne sont pas toujours accessibles.

##### OBJECTIFS

1. Accroître les communications ;
2. Rendre les communications davantage accessibles.
3. Faire connaître les sites et les activités accessibles.

Cibles 2023	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>4.1 <u>Communications municipales et des partenaires</u> :</p> <p>Diffuser la Politique d'accessibilité universelle révisée.</p> <p>Informar la population sur les réalisations de la Ville en matière d'accessibilité et sur les projets en cours.</p> <p>Accroître la diffusion d'information sur les activités accessibles : Ville et organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap. (Voir le point 3.1)</p>	<p>Service des communications</p> <p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p> <p>Organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap.</p>	<p>Diffusion de l'information auprès de la population et des personnes ayant des incapacités.</p>
<p>4.2 <u>Site internet municipal et activités de communications des services municipaux</u> :</p> <p>Agir à titre de vigie : intégrer le souci des communications accessibles auprès des services municipaux et des mandataires.</p> <p>Collaborer à la refonte du site internet municipal, au besoin</p>	<p>Service des communications</p> <p>Services municipaux</p> <p>Mandataires</p>	<p>Information et documents publics accessibles.</p>

## 5. CONNAISSANCE DES BESOINS DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES ET SENSIBILISATION

### OBSTACLES

1. Les plans d'action répondent aux besoins des personnes ayant une incapacité physique, mais moins d'actions sont prévues pour les personnes ayant d'autres types d'incapacité.
2. Les services municipaux connaissent mal les services disponibles et les besoins en lien avec les différentes incapacités.

### OBJECTIFS

1. Mieux comprendre la nature des différentes incapacités, ainsi que les obstacles rencontrés, afin d'intégrer ces préoccupations dans nos actions futures.
2. Informer et sensibiliser les services municipaux.

Cibles 2023	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>5.1 <u>Compréhension de la réalité du handicap</u> :</p> <p>Intégrer les besoins des citoyens ayant différentes incapacités dans les actions en accessibilité universelle (motrice, auditive, visuelle, déficience</p>	<p>Organismes du milieu</p> <p>Services municipaux</p>	<p>Meilleure connaissance des besoins des différentes clientèles afin d'intégrer des mesures appropriées.</p>

<p>intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme, trouble grave de santé mentale, troubles de la mémoire et incapacité de la parole et du langage).</p> <p>S'assurer que le comité de suivi soit représentatif de différentes incapacités et consulter des spécialistes au besoin.</p> <p>Inviter des experts au besoin.</p> <p>Participer aux formations pertinentes et à la rencontre provinciale annuelle « Municipalités accessibles ».</p>		<p>Informations pertinentes transmises aux services municipaux.</p>
---	--	---

## 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### OBSTACLES

1. Les personnes ayant des incapacités sont souvent plus vulnérables en situation d'urgence.

### OBJECTIFS

1. Mettre en place des mesures préventives et des interventions qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes ayant des incapacités.

Cibles 2023	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>6.1 <u>Collaborer à l'élaboration des différents plans des mesures d'urgence et à leur déploiement, au besoin.</u></p> <p>Participer activement au développement des plans d'action spécifiques en tenant compte des besoins des personnes en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap pour la mission « aide aux sinistrés » : Hébergement et Centre d'aide multiservices :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compléter l'élaboration des activités et tâches</li> <li>- Établir la liste des besoins en ressources humaines et matérielles, incluant les spécialistes locaux</li> </ul> <p>Évaluer la faisabilité du projet de création d'un répertoire : inscription des personnes handicapées au 911 (défi de l'inventaire). Relier le projet aux mesures d'urgence, si possible.</p>	<p>Service incendie et sécurité civile</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Tous les services municipaux</p> <p>CIUSSS MCQ</p>	<p>Mesures spécifiques répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap.</p>

## 7. EMPLOI

### OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles à leur intégration en emploi.

### OBJECTIFS

- 1 Favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'administration municipale.

Cibles 2023	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>7.1 <u>Se conformer à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.</u></p> <p>Appliquer la loi</p> <p>Faire des démarches en vue de l'intégration éventuelle d'une personne ayant un handicap intellectuel dans le Service des loisirs</p>	<p>Service du capital humain</p> <p>Services loisirs et de la vie communautaire</p>	<p>Application des mesures de la loi</p>
<p>7.2 <u>Collaborer à la mise en place des mesures facilitant l'intégration et le maintien en emploi dans l'appareil municipal, au besoin. :</u></p> <p>Selon les besoins</p>	<p>Service du capital humain</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p>	<p>Mise en place des conditions favorables à l'intégration et au maintien en emploi</p>

## 8. COLLABORATION ET CONCERTATION

### OBSTACLES

1. Sans le maintien des liens de collaboration et de concertation avec l'ensemble des organismes et des intervenants œuvrant auprès des personnes handicapées, la mise en place des actions risque d'être inadéquate.

### OBJECTIFS

1. Mobiliser les acteurs en matière d'accessibilité universelle afin de bénéficier de leur expertise et partager l'expérience municipale avec les différents partenaires.

Cibles 2023	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>8.1 <u>Maintenir le comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle et déposer au conseil municipal un bilan annuel de ses activités et un plan d'action annuel.</u></p>	<p>Conseiller municipal répondant de l'accessibilité universelle</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p>	<p>Comité de suivi actif</p> <p>Transmission des documents nécessaires à l'OPHQ</p>

	Membres du comité de suivi de la PAU	
<p>8.2 <u>Arrimer la Politique d'accessibilité universelle aux différentes politiques et plans d'action municipaux :</u></p> <p>Familles, aînés, activité physique et loisir, culture, mobilité durable, sécurité civile, transport, approvisionnement, habitation, etc.</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Tous les services municipaux</p>	<p>Approche transversale : application des mesures en accessibilité dans tous les champs d'action de la Ville.</p>
<p>8.3 <u>Prioriser, lorsque cela est possible, l'achat ou la location de biens et de services les plus accessibles, et ce, en tenant compte de l'ensemble des types d'incapacités</u></p> <p>Appliquer la politique, notamment au niveau de la dimension sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Produits tenant compte de l'accessibilité aux personnes vivant avec un handicap</li> <li>- Fournisseur permettant la réinsertion sociale et/ou l'emploi de personnes vivant avec un handicap.</li> </ul>	<p>Service de l'approvisionnement</p> <p>Tous les services municipaux</p>	<p>Application de la politique et des critères préconisés, notamment au niveau de la dimension sociale</p>
<p>8.3 <u>Consulter les partenaires spécialistes afin de faire les meilleurs choix d'équipement ou d'aménagement.</u></p> <p>Selon les besoins</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>CIUSSSS MCQ</p> <p>APHD</p>	<p>Équipements et aménagements répondant aux besoins des personnes ayant des incapacités.</p>

**BUDGET** : Les différents services municipaux assument les coûts des travaux et activités mis en place dans le cadre de l'accessibilité.

## QUESTIONS OU COMMENTAIRES SUR CE PLAN D'ACTION

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts aux personnes handicapées peuvent être adressés à la responsable du plan d'action aux coordonnées suivantes :

Stéphanie Benoit, Agente  
 Politiques et programmes communautaires / Services des loisirs et de la vie communautaire  
[sbenoit@drummondville.ca](mailto:sbenoit@drummondville.ca)